

# L'ASSOCIATION DÉCOUVERTE SAINTE-BAUME ÉCOMUSÉE-TERRITOIRE ET SES ACTIONS DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Jean-Jacques Salone

► **To cite this version:**

Jean-Jacques Salone. L'ASSOCIATION DÉCOUVERTE SAINTE-BAUME ÉCOMUSÉE-TERRITOIRE ET SES ACTIONS DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE. Journées de l'EDD, Oct 2012, Digne les Bains, France. <hal-01671152>

**HAL Id: hal-01671152**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01671152>**

Submitted on 22 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'ASSOCIATION DÉCOUVERTE SAINTE-BAUME ÉCOMUSÉE-TERRITOIRE ET SES ACTIONS DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

**Jean-Jacques Salone**

*Université de Provence Aix-Marseille I  
laboratoire ADEF UMR P3  
3, place Victor Hugo, 13331 Marseille cedex 3*

*Découverte Sainte-Baume écomusée-territoire  
Mairie, 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume*

*jjsan@free.fr*

## **Introduction**

Comment définir la Sainte-Baume de façon systémique ? C'est avant tout un massif montagneux. Comme toute montagne, on peut la caractériser en suivant au moins trois dimensions : spatio-temporelle, géologique et écologique. La Sainte-Baume est ainsi située en Provence dans le triangle Marseille-Brignoles-Toulon. Ses unités calcaires, fruits d'une évolution tectonique initiée il y a quelque deux cents millions d'années aux temps jurassiques, s'étirent d'est en ouest sur une quinzaine de kilomètres entre Gémenos et La Roquebrussanne. La Sainte-Baume culminant à plus de mille mètres, au Joug de l'Aigle, elle enferme dans ses roches un système karstique très ramifié qui constitue un véritable château d'eau alimentant de nombreuses sources. Elle recèle également un joyau du vivant : une hêtraie climacique unique au monde. Cette hêtraie est une forêt relique des âges post-glacières. Associée à une large palette de milieux subalpins et supraméditerranéens (chênaies, pinèdes, pelouses et maquis), elle héberge une faune et une flore exceptionnelle, avec de nombreuses espèces remarquables dont certaines sont endémiques. Citons seulement deux espèces emblématiques particulièrement protégées: la Sabline de Provence (*Gouffeia arenarioides* DC.), une toute petite fleur de mai rampant sur les éboulis, et l'aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*), ce magnifique rapace dont il ne reste que quelques couples au monde. Aujourd'hui la biodiversité de la montagne Sainte-Baume est gravement menacée par les changements climatiques. Des espèces végétales et animales voient leurs aires de répartition s'amenuiser ou disparaître, les sources et les rivières modifient leurs cours.

Mais la Sainte-Baume est aussi un territoire des hommes. Ils ont su la préserver depuis toujours : d'abord forêt sacrée des druides, puis forêt royale hébergeant le troisième tombeau de la chrétienté, celui de Marie-Madeleine, et aujourd'hui forêt partiellement protégée. Mais toute cette attention ne suffit pas. La Sainte-Baume subit des pressions anthropiques de toutes sortes : immobilières, touristiques, économiques... Les structures de gestion globale et concertée de ce vaste pays sont encore inexistantes, même si un projet de Parc Naturel Régional [PNR] est en cours de préfiguration. La préservation du patrimoine, l'éducation à l'environnement et au développement durable [EEDD] sont devenus des enjeux prioritaires.

C'est dans ce contexte que l'association Découverte Sainte-Baume écomusée-territoire [DSBET] a vu le jour en 1994. Agréée par décret pour la protection de l'environnement dans le Var et le Bouches-du-Rhône, DSBET a pour but de promouvoir un projet d'écomusée-territoire dans la conception définie par Georges-Henri Rivière. Ses objectifs sont :

- la valorisation et la préservation du patrimoine naturel et culturel ;
- la vulgarisation scientifique et la sensibilisation à l'écologie ;
- le soutien technique et scientifique aux projets de gestion globale et durable des ressources;
- la mise en réseau des associations à vocation patrimoniale ;
- le maintien d'un lien associatif entre les collectivités territoriales et les habitants ou visiteurs.

DSBET est accompagné dans ses missions par un comité scientifique pluridisciplinaire, et est soutenu par plusieurs centaines d'adhérents ou sympathisants.

Dans les deux paragraphes suivants, nous nous attacherons à décrire plus en détail le système Sainte-Baume et le système DSBET. Pour le premier, nous dresserons un inventaire des structures de protection du patrimoine. Un point sera proposé sur l'évolution du projet PNR. Pour le système DSBET, nous proposerons une analyse de ses relations sociales avec les institutions, les autres associations et les habitants. Cela permettra de rapporter quelques unes de ses actions, et plus spécifiquement celles qui relèvent de l'EEDD. Le paragraphe de conclusion sera l'occasion de proposer deux partenariats.

## **Les structures de protection**

La préservation du patrimoine naturel de la Sainte-Baume est conduite dans deux directions : la protection des espèces et la protection des espaces.

### **La protection des espèces**

Certaines espèces sont protégées réglementairement par des textes internationaux et nationaux. La convention de Washington (3 mars 1973), internationale, et la convention de Berne (19 septembre 1979), européenne, sont les deux

premiers maillons qui légifèrent sur le commerce des espèces et sur la préservation des habitats. En 1992 la convention de Berne est traduite en des directives « Habitats faune flore » et « Oiseaux » qui ont conduit à la mise en place d'un réseau Natura 2000 de zones de conservation et de protection. Sur la Sainte-Baume, un tel périmètre existe, répertorié sous le numéro FR9301606. Au niveau national, un arrêté interministériel datant du 20 janvier 1982 (complété par des arrêtés du 9 mai 1994 et du 19 juillet 1988 et modifié le 31 août 1995) liste des plantes protégées intégralement (annexe I) ou partiellement (annexe II). Les départements également définissent des listes d'espèces à protéger. Ainsi, sur la Sainte-Baume, plus de trois cents espèces végétales ou animales ayant un statut particulier ont été recensées. Si on ajoute les espèces menacées ou rares, le nombre atteint les cinq cents espèces. La réalisation des inventaires d'une part et l'information d'un large public d'habitants et de visiteurs d'autre part apparaissent donc comme des nécessités si l'on veut préserver.

## **La protection des espaces**

C'était déjà le cas avec Natura 2000, des espaces peuvent aussi être réglementés. La mesure de protection la plus ancienne est le site classé (2 mai 1930). Elle concerne des monuments culturellement remarquables et des sites naturels de qualité. Plus de vingt sites naturels et plus de trente monuments sont ainsi classés sur la Sainte-Baume. La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité définit des réserves naturelles nationales ou régionales. Aucune n'existe sur la Sainte-Baume. Les préfetures peuvent aussi créer des arrêtés de biotope. Le Var en a pris trois, dont un sur la Sainte-Baume, sur le périmètre de la forêt domaniale. Par ailleurs, les deux départements, Var et Bouches-du-Rhône, conduisent depuis plusieurs années une politique de rachat de terres qu'ils agrègent respectivement en Espaces Naturels Sensibles et en Domaines Départementaux. C'est le cas sur la Sainte-Baume, avec en particulier le majestueux domaine du parc Saint-Pons, à Gémenos.

D'autres structures de protection du massif sont en cours de réalisation, à une échelle spatiale plus grande que les précédentes. À l'échelle du massif montagneux et de ses piémonts, nous trouvons le projet de Parc Naturel Régional déjà évoqué. Un PNR a cinq missions :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- l'aménagement du territoire ;
- le développement économique et social ;
- l'accueil, l'éducation et l'information ;
- l'expérimentation.

En ce qui concerne la Sainte-Baume, quatorze communes (puis dix-sept) se sont associées fin 2003 en Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume, présidée par le maire du Plan d'Aups, Mr Vincent Martinez. Un diagnostic territorial, réalisé par le consultant Serge Menicucci, a été remis en 2005. Puis, le 11 juillet 2009, le conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur a voté le projet de PNR de la Sainte-Baume. Le périmètre d'étude proposé regroupe alors vingt-huit communes, pour une superficie de cent-huit-mille hectares et une population de cent-soixante-et-onze-mille habitants. L'étape suivante pour arriver à un PNR a alors été la constitution du Syndicat Mixte de Préfiguration regroupant les communes, les conseils généraux et la région. Ses statuts sont adoptés au printemps 2011 et entérinés le 24 juin 2011 par délibération de la région, il est créé le 21 février 2012 avec un bureau constitué en mai. Il est aujourd'hui présidé par Mr Michel Gros, Maire de la Roquebrussanne, et son action est dans une phase de recrutement de l'équipe de direction. Celle-ci aura pour premières missions l'actualisation du dernier diagnostic territorial, la définition d'orientations de protection et de mise en valeur du "bio-développement", et l'élaboration de la charte, véritable plan stratégique pour douze ans, et qui devrait être réalisée en concertations avec les associations, les professionnels et les habitants. Cette charte devra être ensuite soumise à enquête publique puis adoptée, ou non, par les communes, avant d'être agréée par le ministère. Le syndicat mixte cédera alors la place au syndicat de gestion du parc, nous serons au mieux en 2015!

À une échelle encore plus grande, deux autres structures existent : la Trame Verte et Bleue [TVB] et la Forêt Modèle [FM]. En ce qui concerne la TVB, le gouvernement français, à la suite des Grenelles de l'Environnement de 2008, décide de cartographier à l'échelle nationale (au 1/50 000ième) les diverses structures de protection de la nature. L'idée est d'établir des 'corridors' de migrations pour les espèces végétales et animales, en assurant des continuités territoriales. Le massif de la Sainte-Baume est ainsi relié au Parc National des Calanques et à la Réserve Naturelle de la Plaine de Maures. Toujours en 2008, la région PACA adhère au Réseau International des Forêts Modèles. Ce réseau, parti du Canada il y a cinquante ans, a pour vocation d'encadrer des projets de développement durable dans des régions forestières à travers le monde. Au delà des valeurs écologiques, il promeut une gouvernance participative et des échanges d'expériences entre les diverses régions membres. La région PACA fait donc partie de ce réseau, et plus précisément de sa composante méditerranéenne, le massif de la Sainte-Baume (et une forêt corse) en étant en quelque sorte le 'laboratoire expérimental'.

## **Le système associatif Découverte Sainte-Baume écomusée-territoire**

DSBET intervient à trois niveaux : au niveau institutionnel, au niveau associatif et au niveau des habitants ou visiteurs. Au niveau institutionnel, notre action consiste à apporter notre expertise et nos ressources. Nous contribuons à la création et au développement des structures de protection spatiales sus-listées : comité de pilotage de Natura 2000,

groupe de travail de la TVB, de la FM et du PNR. Nous avons ainsi l'occasion de rencontrer de nombreux partenaires potentiels, comme l'Office National des Forêts, le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles, ou le Conservatoire d'Espaces Naturels en PACA. Le projet de PNR est aujourd'hui pour nous le plus chronophage. DSBET est par exemple missionnée par le Syndicat Mixte pour organiser la première fête du parc, le 6 octobre 2012, en collaboration avec deux autres associations : la Ligue de Protection de Oiseaux (groupe Sainte-Baume) et Objectif PNR. Citons encore des collaborations au niveau des communes en ce qui concerne la mise en place de filières bois-énergie, photovoltaïques ou d'assainissement biologique. Ce positionnement de DSBET au niveau institutionnel lui permet d'assurer un lien entre les collectivités territoriales et les associations. C'est son deuxième niveau d'intervention. DSBET fait en effet partie d'une vaste nébuleuse associative. Elle est affiliée au réseau France Nature Environnement *via* les Unions Régionales Vie et Nature et est membre de plusieurs collectifs. Ayant elle-même pour mission de fédérer, elle a soutenu le projet de PNR, dans sa phase initiale, en réunissant autour d'elle plusieurs associations en un Collectif d'Associations Patrimoniales et en suscitant la fondation de l'association militante Objectif PNR. Des groupes de travail avaient alors été constitués pour rédiger des dossiers sur divers thèmes (pénétration des engins à moteur, décharges sauvages, inventaires du patrimoine naturel ou historique...). Au niveau des habitants et des visiteurs du pays Sainte-Baume, DSBET développe là aussi toute une panoplie praxéologique. Ainsi nous proposons à toute personne intéressée de participer à des sorties thématiques sur le terrain, nous organisons des conférences et des expositions, nous animons des débats citoyens. Deux médias nous permettent d'accroître la portée de nos propos : nous éditons à mille exemplaires un journal bisannuel, le Journal Pays Sainte-Baume, et nous maintenons un site internet qui propose des prolongements aux articles, des documents officiels et des bases de données. Ces médias sont notre fer de lance car, pour nous, faire partager la connaissance est la clef de toute préservation durablement cooptée. Nous poursuivons encore ce paradigme éducatif dans nos actions en milieu scolaire où là aussi nous proposons nos ressources pour accompagner des projets pédagogiques en EEDD. Les enseignants sont épaulés dans leurs préparations et les classes sont guidées sur le terrain. C'est autour de ce type d'actions auprès des plus jeunes de nos concitoyens que les deux appels à partenariat suivants s'articulent.

## Deux propositions de partenariat

Les deux propositions ci-après ont pour but de sensibiliser à l'écologie les élèves des écoles, collèges ou lycées du pays Sainte-Baume.

### Première proposition

Il s'agit de trouver des personnes motivées pour accompagner des enseignants et leurs classes dans des parcours pédagogiques en EEDD. Ne disposant pas de ressources humaines suffisantes pour répondre aux demandes qui nous sont faites ou que nous pourrions susciter, nous sommes toujours prompt à accueillir quiconque est intéressé par de telles missions. Ces missions pouvant prendre des formes très variées, DSBET met à disposition des documents pédagogiques et son réseau relationnel, ainsi que d'autres personnes ressources issues de ses membres ou de son comité scientifique. Des indemnités et des formations en EEDD sont également proposées.

### Deuxième proposition

Les bases de données (flore, faune, fossiles, paysages) ne sont pas pratiques pour une exploitation en milieu scolaire. Là encore, nous recherchons des personnes susceptibles de les traduire en documents pédagogiques. Ces documents peuvent être sur des supports variés (dossiers pédagogiques, diaporamas, articles ou encarts pour notre journal Pays Sainte-Baume, pages et dossiers internet diffusés sur notre site,...). Une personne ressource en informatique et didactique pourra être proposée par DSBET.

## Bibliographie

- Club Alpin Français SpéléoClub de Marseille. (1987). *La Sainte-Baume souterraine, tomes I et II*. Aix-en-Provence : Edisud (2<sup>de</sup> édition).
- Collomp, P., & Moussion, V. (2000). *Chronologie de quelques événements survenus au Plan d'Aups – la Sainte-Baume, aux Communes avoisinantes, en Provence et en France, d'après des écrits anciens*. Marseille : édition sur compte d'auteur (distribué par DSBET).
- Cruon, R. (sous la direction de). (2008). *Le Var et sa flore, plantes rares ou protégées*. Turriers : Naturalia Publications.
- Lascève, M., Crocq, C., Kabouche, B., Flitti, A., & Dhermain, F. (2006). *Oiseaux remarquables de Provence, écologie, statut et conservation*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Découverte Sainte-Baume écomusée-territoire. (1996, 2012). *Journal Pays Sainte-Baume, numéros 1 à 30*. Plan d'Aups : DSBET.  
Site internet : <http://www.ecomusee-sainte-baume.asso.fr>
- Guieu, G., Ricour, J., & Rouire, J. (2008). *Découverte géologique de Marseille et de son environnement montagneux*. Marseille : éditions Jeanne Laffitte, brgméditations (2<sup>de</sup> édition).